

# Compte rendu de la réunion du Comité Territorial LPO Limousin du 14/11/2023

Membres du CT	Présent(e)		
	secrétaire séance	à Fursac	en
			visio/excusé
Gilles CHESTERMAN		X	
Bernard FAURIE		X	
Didier DUPONT		X	
Quentin GIRAUD			(excusé)
Sylvie HEINTZ		X	
Philippe HUBERT		X	
Guy LABIDOIRE			X
Patrick LABIDOIRE		X	
Dominique MARTIN		X	
Marie-Laure MIEGE			(excusée)
Xavier MILLON		X	
Gérard NONIQUE-DESVERGNES		X	
Jean-Paul OLLIER		X	
Didier RENSON		X	
Amandine SANCHEZ		X	
Pierre VERNEUIL	X	X	
Salarié(e)(s)			
Jérôme Roger		X	
Adhérent(e)(s)			
Charlotte Anderson		X	
Max Richer		X	
Intervenant(e)(s) extérieur(s)			

<sup>►</sup> Validation du CR du 17/10/2023 → Le CR du CT du 17/10/2023 est validé.

# A. Points devant faire l'objet d'une prise de décision

**A1.** Gravières d'Argentat et projet de piste cyclable. Positionnement du CT sur la continuité de notre collaboration avec le CD 19.

La LPO a été informée par le CD19 d'un projet de piste cyclable qui passerait par le site des gravières. Aucun tracé ne semble être arrêté pour le moment. Les membres du CT s'interrogent sur les suites à donner compte tenu des éléments suivants :

- La demande de piste semble plutôt émaner de la commune d'Argentat
- En fonction du tracé, les impacts potentiels d'une piste sur certains espaces de la gravière pourraient être importants
- La gravière est un site prometteur d'un point de vue « réserve naturelle »
- Sensibiliser le public à travers des sites comme les gravières est important à condition qu'il ne soit pas fait n'importe quoi.

#### <u>Décision</u>:

Dans le cadre d'une rencontre, la LPO fait remonter à la vice-présidente du CD sa position : pas d'opposition de principe à la piste à condition que le tracé soit élaboré en commun pour s'assurer qu'il ne viendra pas mettre en péril la dimension « réserve naturelle » du site.

### A2. Bois du Bouéry : point d'information et quelle(s) mobilisation(s) envisager ?

- Un courrier cosigné par ABD et Didier est sur le point d'être transmis au PDG d'EDF Renouvelables. Une copie sera envoyée à la DREAL et au Préfet
- Si le projet est maintenu, la LPO fera un recours administratif
- D'autres actions seront engagées (mobilisation importante) si le recours n'aboutit pas.

#### Décision:

Le CT attend le retour de la réponse d'EDF.

#### A3. Groupe « études » en Limousin?

La LPO Poitou-Charentes dispose d'un groupe « Etudes » qui permet de fédérer les études réalisées sur le territoire concernant les différentes espèces.

Dominique M. propose qu'un groupe similaire soit mis en place à l'échelle du Limousin. En plus de l'aspect « coordination », un tel groupe permettrait de fournir une synthèse régulière des études réalisées.

#### Décision:

- La mise en place d'un groupe « études » est validée. Il sera co-animé par un binôme salarié/bénévole (sont pressentis Anthony V. / Dominique M.)
- Deux ou trois rencontres annuelles rassemblant les participants aux différentes études pourraient être organisées. Cela concerne des adhérents et non adhérents à la LPO.

#### A4. Création d'un compte Instagram LPO Limousin?

Charlotte A. et Didier R. présentent le projet de compte Instagram impulsé par le groupe Corrèze. Instagram permet de toucher un public jeune qui ne se retrouve pas forcément dans les autres outils de communication. Un pool de jeunes du groupe Corrèze est mobilisé pour lancer le compte et l'alimenter. Plusieurs questions sont posées par Charlotte qui sont liées au choix de faire un Instagram qui concernerait les trois départements ou seulement la Corrèze :

 pour qu'un compte régional (Limousin) fonctionne, il est nécessaire qu'il y ait un équilibre dans l'alimentation du compte entre les trois départements. Est-ce que cela est possible ?

- Il est important qu'il y ait une « continuité » dans la ligne éditoriale, continuité entre des trois départements. Cela nécessitera un travail commun entre toutes les personnes engagées dans la gestion du compte
- Le temps de travail nécessaire à l'alimentation du/des compte pourra-t-il être assuré sur les trois départements ?
- Quelle fréquence d'alimentation doit être visée ?

Le CT est très favorable à la mise en place d'un Instagram. La seule question qui se pose est celle du périmètre et de « l'intitulé ».

#### Décision:

- Mise en place d'un Instagram à l'échelle du Limousin, avec une gestion départementale coordonnée entre Charlotte et Adeline B.
- Adeline sera en charge de la Creuse et de la Haute-Vienne en attendant l'implication d'autres bénévoles

## A5. Choix des dates pour les CT de 2024 et les assises 2024.

#### Décison:

- Didier D ; Xavier M. et Jérôme R. se concertent pour établir le calendrier de l'année 2024.
- Assises 2024. Les Corréziens, organisateurs de l'évènement, feront une proposition de date (à priori en mars).

# B. Points d'information et suivi des projets

# **B1.** Groupe Corrèze.

- Plusieurs groupes Whatsapp ont été créés pour faciliter les échanges entre membres
- Voyage au Teich le 25 novembre 23
- Journée faune le 18 novembre 23
- Voyage à l'Ile d'Oléron début avril 2024
- Voyage Camargue à Pentecôte
- Travail en cours avec les radios locales
- Sensibilisation auprès du Lycée de Naves

#### **B2.** Groupe Creuse.

- Formation SHOP et STOC organisée le 4 février
- Journée Pie-Grièche en cours d'organisation en Combrailles avec les collègues d'Auvergne (Avril)
- Réunions du groupe sur les questions de forêts
- Voyage en baie de Somme du 15 au 18 avril (encore 5 places libres)

#### B3. Groupe Résobénévole 87

- Journée de nettoyage de nichoirs le 21 novembre
- Programme de plantation d'arbres relancé
- Poursuite du programme « Parlons nature »
- Sorties « comptage des buzards »

#### **B5.** Relations salariés-bénévoles.

Par la voix de Didier R., le groupe Corrèze fait remonter un souhait de « fluidifier » les relations bénévoles / salariés qui se traduirait notamment par une plus grande « liberté d'actions » et des facilités dans « l'utilisation des listings d'adhérents ». Cette demande concernant les listings concerne également les deux autres groupes départementaux. Des questions règlementaires (RGPD) nécessitent un cadrage dans la gestion des listings. Décision :

- Chaque groupe départemental désignera un maximum de trois référents officiels qui pourront recevoir les listings bénévoles et refuges
- Les listings actualisés seront transmis régulièrement à ces référents par la délégation
- Chaque fois qu'un mailing est envoyé par un groupe départemental, la chargée de communication et le directeur départemental sont mis en copie.

#### **B6.** Parc zoologique du Reynou (87).

Le parc du Reynou en Haute-Vienne souhaiterait développer ses relations avec la LPO. Les décisions concernant les liens avec les parcs zoologiques sont prises au niveau national après avis du niveau régional.

#### Décision:

La commision « sollicitations » est chargée de faire une proposition au CT sur ce sujet.

#### B7. Journée Faune Limousin du 18 novembre à Naves. Dernier point.

L'organisation de la journée est finalisée

# B8. Informations suivi Busards 2023-2024.

La nouvelle saison d'étude est lancée. De nouvelles forces vives pour mener cette étude sont les bienvenues. Quentin G. se propose pour coordonner l'étude en Creuse.

#### B9. Bois de Lacheix à Mérinchal.

Les propriétaires du bois de Mérinchal souhaiteraient que le LPO mette en place des animations.

#### Décision:

le groupe fôret s'occupe de ce dossier.

# **B10.** Loi d'accélération des énergies renouvelables + diffusion de la note de M. André sur le Milan royal.

La loi de mars 2023 relative à « l'accélération des énergies renouvelables » peut avoir un impact important sur la biodiversité dans les zones qui auront été choisies par les communes comme faisant partie du périmètre « d'accélaration ». Les petites communes sont peu outillées pour répondre à la demande de l'Etat concernant la définition ces zones d'accélération. Le secteur agricole à travers le développement de l'agrivoltaïsme et de la méthanisation est également très concerné. Les possibilités de dérives existent. La sensibilisation des communes à ces risques de dérives est très souhaitable.

#### Décision:

- Une note concernant les milans royaux sera transmise aux communes pour leur permettre de prendre en compte ce paramètre dans la définition des zones pour l'éclien
- Philippe H. voit avec LNE pour qu'une action de sensibilisation des communes soit lancée

# **B11.** Point info : adhésions.

La progression se poursuit.

fin du CT à 23 :20	Prochain CT : le 6/02/2024	
Validé le 9/01/2024		